



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

Norme du programme
d'apprentissage

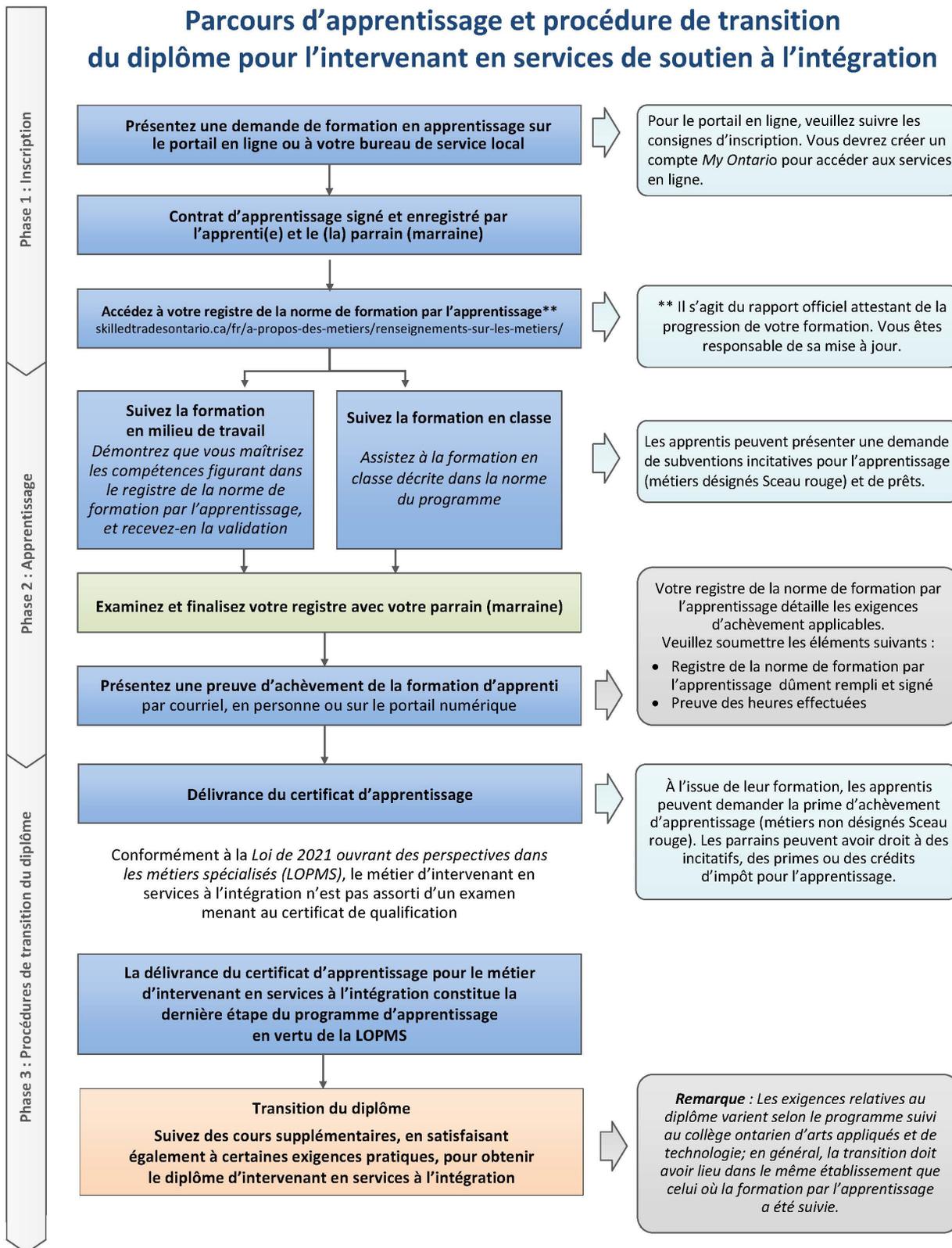
Intervenant en services
de soutien à l'intégration

Niveau 1

620D

2013

Parcours d'apprentissage et procédure de transition du diplôme pour l'intervenant en services de soutien à l'intégration



* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Table des matières

Préface.....	4
Introduction	5
Résumé des sujets obligatoires du programme	8
S1751 Déficiences Intellectuelles.....	9
S1751.1 Étiologie et Caractéristiques.....	10
S1751.2 Historique Du Domaine Des Déficiences Intellectuelles.....	11
S1751.3 Marginalisation Et Prestation Du Soutien	12
S1752 Philosophie Du Soutien.....	14
S1752.1 Valeurs, Attitudes Et Besoins	15
S1752.2 Déséquilibre Des Pouvoirs	16
S1752.3 Philosophie Personnelle De L'autonomie Sociale	17
S1753 Services Sociaux	18
S1753.1 Services Sociaux Et Lois Touchant Le Lieu De Travail	19
S1753.2 Accès Aux Services Sociaux.....	20
S1753.3 Structure Organisationnelle.....	21
S1754 Planification Centrée Sur La Personne	22
S1754.1 Éléments De La Planification Centrée Sur La Personne	23
S1754.2 Outils De La Planification Centrée Sur La Personne.....	24
S1754.3 Approche De L'équipe Interprofessionnelle.....	25
S1754.4 Approche Holistique	26
S1754.5 Mise En Œuvre Du Plan Centré Sur La Personne	27
S1755 Stratégies D'intervention	28
S1755.1 Éthique	29
S1755.2 Théorie De L'apprentissage Comportemental	30
S1755.3 Techniques D'intervention D'urgence.....	31
S1755.4 Observation Et Documentation	32
S1755.5 Évaluation Comportementale Fonctionnelle.....	33
S1755.6 Plans De Soutien Comportemental	34
S1756 Stratégies D'enseignement.....	35
S1756.1 Stratégies de Communication	36
S1756.2 Besoins Et Styles D'apprentissage	37
S1756.3 Compétences En Enseignement.....	38
S1757 Réactions En Cas De Mauvais Traitements	39
S1757.1 Formes de Mauvais Traitements.....	40
S1757.2 Stratégies De Prévention Des Mauvais Traitements.....	41

Intervenant en services de soutien à l'intégration

S1757.3 Exigences Relatives À La Déclaration Des Mauvais Traitements	42
S1757.4 Plans de Soutien	43
S1758 Santé Et Bien-Être	44
S1758.1 Lois, Règlements Et Politiques Sur La Santé, La Sécurité Et Le Bien-Être En Milieu De Travail	45
S1758.2 Systèmes Et Maladies De L'organisme	46
S1758.3 Prestation De Soins De Santé.....	47
S1758.4 Amélioration De La Santé Et Du Bien-Être.....	48
S1758.5 Deuil Et Perte Non Liée À Un Deuil.....	49
S1759 Pharmacologie	50
S1759.1 Administration des Médicaments	51
S1759.2 Auto-administration des Médicaments	52
S1760 Diagnostics Mixtes	53
S1760.1 Troubles de Santé Mentale	54
S1760.2 Prévalence et Prédisposition	55
S1760.3 Stratégies de Soutien	56
S1761 Intégration Sociale	57
S1761.1 Justice Sociale Et Changement Social.....	58
S1761.2 Stratégies Visant À Accroître La Capacité Communautaire	59
S1761.3 Relations	60
S1762 Professionnalisme.....	61
S1762.1 Valeurs Professionnelles Et Éthiques.....	62
S1762.2 Habilités En Communications Interpersonnelles.....	63
S1762.3 Perfectionnement Professionnel Continu	64
S1762.4 Autogestion Professionnelle	65
Appendice A : Glossaire De Termes Spécifiques Au Métier	66
Appendice B : Liste D'outils Et D'équipements.....	69

Veillez noter : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Skilled Trades Ontario (STO), qui a remplacé l'Ontario College of Trades le 1er janvier 2022. Le contenu de cette norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; cependant, toutes les informations ou le contenu spécifique aux métiers restent pertinents et précis en fonction de la date de publication d'origine.

Veillez consulter le site web de STO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les informations les plus précises et à jour. Pour des informations sur BOSTA et ses réglementations, veuillez visiter la [Loi de 2021 sur les possibilités de carrière dans les métiers spécialisés \(BOSTA\)](#).

Toute mise à jour de cette publication est disponible en ligne ; pour télécharger ce document au format PDF, veuillez suivre le lien : [Métiers spécialisés Ontario](#)

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de l'organisme Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2013 (V100)

Préface

Ce programme d'étude pour le métier d'Intervenant en services de soutien à l'intégration est conçu selon les objectifs de rendement en milieu de travail qui se trouvent dans les normes de formation approuvées par l'industrie.

La Norme du programme d'apprentissage est organisée en 12 sujet obligatoires / unité d'enseignement. Les tableaux pour le résumé des sujets obligatoires du programme (voir page 6) donnent un aperçu des heures de formation pour chaque sujet obligatoire.

La Norme du programme définit l'apprentissage qui a lieu hors du milieu de travail. La formation en classe vise principalement les connaissances théoriques et les compétences essentielles requises pour appuyer les objectifs de rendement de la norme de formation.

Il est attendu que les employeurs et les parrains élargissent les connaissances et les compétences de l'apprentie et de l'apprenti par le biais d'une formation pratique sur un chantier. Des évaluations régulières des connaissances et des compétences de l'apprentie et de l'apprenti sont menées tout au long de la formation afin de s'assurer que tous les apprenties et les apprentis ont atteint les résultats d'apprentissage énoncés dans la Norme du programme.

Le plan de formation en classe ne sert pas à perfectionner les compétences acquises en milieu de travail. La portion pratique du plan de formation en classe sert à renforcer les connaissances théoriques. La formation technique est fournie en milieu de travail.

Veillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario

(<https://www.skilledtradesontario.ca/fr/>) pour obtenir les renseignements les plus précis et les plus à jour au sujet de Métiers spécialisés Ontario. Pour obtenir des renseignements au sujet de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*, veuillez consulter

[Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\)](#).

Préalables

Chaque niveau précédent est un préalable pour le niveau suivant. Pour passer au niveau 2 du programme d'apprentissage, il faut avoir terminé toutes les unités présentées dans le niveau 1. Pour passer au niveau 3 du programme, il faut avoir terminé toutes les unités présentées dans les niveaux 1 et 2

Avis au sujet des heures (si applicable)

Il est convenu que les agences de formation par l'apprentissage peuvent avoir besoin d'apporter quelques modifications (justifiables) selon les besoins des apprenties et des apprentis et qu'ils peuvent dévier de la séquence des unités et des heures pratiques et théoriques prescrites dans la norme pour les résultats d'apprentissage et les objectifs. Toutefois, toutes les agences doivent respecter les heures au niveau du sujet obligatoire.

***Veillez noter que toutes les pratiques décrites dans la présente norme doivent être effectuées conformément à la norme appropriée du métier d'Intervenant en services de soutien à l'intégration et conformément aux pratiques exemplaires de l'industrie**

Introduction

Programme

Les intervenants en services de soutien à l'intégration offrent un soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle afin que celles-ci puissent participer pleinement à leur collectivité. Les intervenantes et intervenants en services de soutien à l'intégration possèdent les connaissances spécialisées et les compétences nécessaires pour travailler avec des personnes ayant une déficience intellectuelle pendant toute la durée de leur vie.

La capacité de collaborer et d'établir des relations avec les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles et de travailler avec des collègues et des membres d'équipes interprofessionnelles afin de favoriser un réseau intégré de soutien pour les personnes est une qualité inhérente au rôle d'une intervenante ou d'un intervenant en services de soutien à l'intégration.

Les apprenties intervenantes et apprentis intervenants en services de soutien à l'intégration travaillent dans une variété de domaines, dont l'éducation, le logement, le soutien à l'emploi, l'autonomie sociale et les loisirs.

Les apprenties et apprentis sont formés pour fournir des soutiens et des services centrés sur les personnes ayant une déficience intellectuelle d'une façon qui respecte et favorise l'autonomie et l'autodétermination. De plus, les apprenties et apprentis sont prêts à promouvoir le développement de collectivités inclusives. Ils ont reçu une formation leur permettant de maintenir la santé et la sécurité des personnes dont ils s'occupent, de fournir des soins de santé, d'effectuer des interventions en soins de santé et d'administrer des médicaments dans le cadre de leur champ de pratique. Ils peuvent enseigner des habiletés en utilisant des stratégies adaptées aux styles d'apprentissage individuels et communiquer efficacement en utilisant diverses méthodes.

Dans la pratique, les apprenties et apprentis font preuve de qualités comme la résolution créative de problèmes, la résilience et le sens de l'initiative, conformément aux compétences de base énoncées dans la Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Après avoir réussi le programme d'études en établissement d'enseignement, les apprenties et apprentis sont prêts à agir de manière professionnelle, éthique, compétente et responsable. Ils travaillent dans le respect des droits de la personne, des normes de pratique des intervenantes et intervenants en services de soutien à l'intégration, des exigences juridiques et éthiques et des politiques et des pratiques du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Ils ont la responsabilité juridique de maintenir une tolérance zéro à l'égard de toute forme de mauvais traitements.

Normes du programme d'apprentissage Services de soutien à l'intégration

Les normes d'apprentissage en établissement des intervenants en services de soutien à l'intégration énoncent les résultats que l'apprenante ou l'apprenant est attendu d'atteindre hors du milieu de travail, dans le cadre de ses études.

Les normes d'apprentissage en établissement des intervenantes et intervenants en services de soutien à l'intégration reflètent les philosophies actuelles des soutiens et des pratiques du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, les compétences de base de la stratégie des ressources humaines du ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC) [1], les mesures d'assurance de la qualité du MSSC [2], les normes de pratique des intervenantes et intervenants en services de soutien à l'intégration [3], les exigences du ministère de l'Éducation ainsi que les autres lois et politiques pertinentes.

Les sujets obligatoires et les résultats d'apprentissage généraux reflètent les pratiques actuelles qui ont été mises au point en collaboration avec les principaux intervenants du secteur ontarien des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le processus a donné lieu à une vaste consultation à laquelle ont participé des personnes ayant une déficience intellectuelle, leurs familles, des diplômés du programme Services de soutien à l'intégration, des représentants du ministère des Services sociaux et communautaires et des organismes offrant des services de soutien, l'Ordre des métiers de l'Ontario, les collèges d'arts appliqués et de technologie et les collèges privés d'enseignement professionnel offrant le diplôme et le programme d'apprentissage Services de soutien à l'intégration.

Le programme d'études compte 12 sujets obligatoires et met l'accent sur les connaissances théoriques et leur application qui sont nécessaires afin d'appuyer les objectifs de rendement du calendrier de formation en apprentissage.

On s'attend à ce que l'employeur/parrain accroisse les connaissances et les compétences de l'apprentie, de l'apprenti ou de là ou du stagiaire par le biais d'une formation pratique en milieu de travail. On évalue régulièrement les connaissances et les compétences de l'apprentie, de l'apprenti ou de là ou du stagiaire au cours de la formation afin de s'assurer que tous atteignent les résultats d'apprentissage indiqués dans les normes du programme.

1 <http://www.ontariodevelopmentalservices.ca>

2 <http://www.MCSS.gov.on.ca>

3 http://www.oadd.org/docs/DSW_Standards_of_Practice_June_2011.doc

Après avoir réussi tous les sujets obligatoires, les apprenties et apprentis auront atteint les éléments des normes d'apprentissage en établissement des intervenantes et intervenants en services de soutien à l'intégration.

Études supplémentaires

Les diplômés du programme d'apprentissage Services de soutien à l'intégration sont conscients que le perfectionnement professionnel continu est essentiel afin de veiller à ce qu'ils continuent de fournir un soutien de qualité aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Il existe des possibilités pour les diplômés de poursuivre leurs études et leur perfectionnement professionnel. Les diplômés du programme d'apprentissage Services de soutien à l'intégration peuvent accumuler des crédits supplémentaires afin d'obtenir le diplôme d'intervenante ou d'intervenant en services de soutien à l'intégration.

Résumé des sujets obligatoires du programme

Numéro	Sujet Obligatoires / Unité d'enseignement	Heures Totales	Heures de Théories	Heure de Pratiques
S1751	Déficiences intellectuelles	90	90	0
S1752	Philosophie du soutien	30	25	5
S1753	Services sociaux	30	30	0
S1754	Planification centrée sur la personne	45	30	15
S1755	Stratégies d'intervention	60	30	30
S1756	Stratégies d'enseignement	60	30	30
S1757	Réactions en cas de mauvais traitements	30	25	5
S1758	Santé et bien-être	180	140	40
S1759	Pharmacologie	45	40	5
S1760	Diagnostics mixtes	45	30	15
S1761	Intégration sociale	45	40	5
S1762	Professionnalisme	120	60	60
Total		780	570	210

Numéro :	S1751		
Titre:	Déficiences Intellectuelles		
Durée :	Totales : 90 heures	Théories : 90	Pratique : 0
Préalable :	Aucun		
Contenu :	S1751.1 Étiologie et caractéristiques S1751.2 Historique du domaine des déficiences intellectuelles S1751.3 Marginalisation et prestation d'un soutien		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire de quelles façons les syndromes et les causes des déficiences intellectuelles, l'évolution du domaine des déficiences intellectuelles et la marginalisation influent sur la prestation du soutien.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente

Au moins un examen de mi-session par session

Examen final à la fin de la session

Tests périodiques

Numéro :	S1751.1		
Titre:	Étiologie et Caractéristiques		
Durée :	Totales : 45 heures	Théories : 45	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire l'étiologie et les caractéristiques de diverses déficiences intellectuelles, les syndromes et leurs retombées sur le soutien.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 51.1.1 Définir les déficiences intellectuelles et la terminologie concernant les syndromes et les causes des déficiences intellectuelles.
- 51.1.2 Identifier la terminologie traditionnelle utilisée pour décrire les déficiences intellectuelles.
- 51.1.3 Définir la terminologie utilisée à l'heure actuelle pour décrire les déficiences intellectuelles.
- 51.1.4 Définir l'évaluation et la classification.
- 51.1.5 Décrire les causes des déficiences intellectuelles, notamment les facteurs génétiques, environnementaux, prénataux, périnataux et postnataux.
- 51.1.6 Décrire les syndromes et handicaps courants, comme la paralysie cérébrale, le spinabifida, l'épilepsie, le diagnostic mixte, le syndrome de Down et les troubles du spectre d'autisme.
- 51.1.7 Décrire les retombées sur le soutien découlant des syndromes courants liés aux déficiences intellectuelles.

Numéro :	S1751.2		
Titre:	Historique Du Domaine Des Déficiences Intellectuelles		
Durée :	Totales : 20 heures	Théories : 20	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'indiquer de quelle façon l'historique du domaine des déficiences intellectuelles en Ontario influe sur la prestation actuelle des services.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 51.2.1 Définir les aspects suivants :
- la valorisation du rôle social;
 - la normalisation;
 - le modèle médical;
 - l'institutionnalisation;
 - le modèle communautaire;
 - le modèle développemental;
 - le modèle de l'autonomie sociale.
- 51.2.2 Décrire l'évolution de la prestation des services dans le domaine des déficiences intellectuelles.
- 51.2.3 Reconnaître les retombées de l'évolution sur la prestation actuelle des services.

Numéro :	S1751.3		
Titre:	Marginalisation Et Prestation Du Soutien		
Durée :	Totales : 25 heures	Théories : 25	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire de quelle façon la marginalisation influe sur la prestation du soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

51.3.1 Définir le terme marginalisation.

51.3.2 Décrire les facteurs qui conduisent à la marginalisation.

Accès limité aux aspects suivants :

- le revenu;
- l'emploi;
- le logement;
- la socialisation;
- les mesures législatives;
- la politique;
- l'éducation.

51.3.3 Reconnaître les effets de la marginalisation sur la prestation du soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle en tenant compte des aspects suivants :

- les ressources limitées;
- la qualité de vie;
- les obstacles;
- la stigmatisation;
- les stéréotypes;
- l'étiquetage;
- l'accès limité au soutien;
- la discrimination.

- 51.3.4 Décrire des stratégies visant à atténuer les effets de la marginalisation :
- prioriser les besoins, les objectifs et les ressources.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
80%	0%	20%

Numéro :	S1752		
Titre:	Philosophie Du Soutien		
Durée :	Totales : 30 heures	Théories : 25	Pratique : 5
Préalable :	S1751		
Contenu :	S1752.1 Valeurs, attitudes et besoins S1752.2 Déséquilibre des pouvoirs S1752.3 Philosophie personnelle de l'autonomie sociale		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'expliquer de quelle façon la philosophie du soutien influe sur la prestation du soutien.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente
Au moins un examen de mi-session par session
Examen final à la fin de la session
Tests périodiques

Numéro :	S1752.1		
Titre:	Valeurs, Attitudes Et Besoins		
Durée :	Totales : 16 heures	Théories : 14	Pratique : 2

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de déterminer les valeurs, les attitudes et les besoins personnels et professionnels qui influent sur la prestation du soutien.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 52.1.1 Expliquer les normes de pratiques et les compétences de base et essentielles.
- 52.1.2 Décrire les stéréotypes et les attitudes à l'égard des personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 52.1.3 Décrire les valeurs et les croyances concernant la diversité, incluant la foi, la culture, la langue, le handicap et l'ethnicité.
- 52.1.4 Identifier ses propres valeurs et sa philosophie personnelle à l'égard du soutien.
- 52.1.5 Démontrer de l'empathie et de la compassion.
- 52.1.6 Mener une autoévaluation.
- 52.1.7 Décrire la façon dont ses valeurs, ses attitudes et ses besoins personnels influent sur le processus de prestation du soutien.

Numéro :	S1752.2		
Titre:	Déséquilibre Des Pouvoirs		
Durée :	Totales : 7 heures	Théories : 5	Pratique : 2

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire le déséquilibre des pouvoirs entre les intervenantes et intervenants en services de soutien à l'intégration et les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 52.2.1 Déterminer les types de pouvoirs.
- 52.2.2 Déterminer les sources du pouvoir et le déséquilibre des pouvoirs.
- 52.2.3 Déterminer les effets du déséquilibre des pouvoirs sur les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 52.2.4 Décrire les stratégies visant à faire contrepoids au déséquilibre des pouvoirs entre l'intervenante ou l'intervenant en services de soutien à l'intégration et les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Numéro :	S1752.3		
Titre:	Philosophie Personnelle De L'autonomie Sociale		
Durée :	Totales : 7 heures	Théories : 6	Pratique : 1

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'expliquer les effets de la philosophie du soutien sur l'autonomie sociale, l'autodétermination, l'inclusion et la prise de décision.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 52.3.1 Décrire la philosophie de l'inclusion.
- 52.3.2 Définir l'autodétermination.
- 52.3.3 Identifier les éléments d'une prise de décision éclairée.
- 52.3.4 Définir les formes de l'autonomie sociale.
- 52.3.5 Expliquer sa propre philosophie du soutien et ses effets sur l'autonomie sociale et l'autodétermination des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
70%	10%	20%

Numéro :	S1753		
Titre:	Services Sociaux		
Durée :	Totales : 30 heures	Théories : 30	Pratique : 0
Préalables :	S1751		
Contenu :	S1753.1 Services sociaux et lois touchant le lieu de travail S1753.2 Accès aux services sociaux S1753.3 Structure organisationnelle		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire comment accéder aux services appropriés à l'intention des personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente
Au moins un examen de mi-session par session
Examen final à la fin de la session
Tests périodiques

Numéro :	S1753.1		
Titre:	Services Sociaux Et Lois Touchant Le Lieu De Travail		
Durée :	Totales : 10 Heures	Théories : 10	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire les lois pertinentes touchant les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, les services sociaux et le lieu de travail.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 53.1.1 Décrire les lois fédérales pertinentes.
- 53.1.2 Décrire les lois provinciales pertinentes.
- 53.1.3 Décrire les règlements municipaux pertinents.

Numéro :	S1753.2		
Titre:	Accès Aux Services Sociaux		
Durée :	Totales : 10 heures	Théories : 10	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'expliquer comment accéder aux services destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 53.2.1 Identifier les services actuels destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 53.2.2 Comparer le modèle ontarien de services destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle avec les modèles utilisés par d'autres administrations et en faire ressortir les différences.
- 53.2.3 Décrire comment accéder aux services sociaux en Ontario.

Numéro :	S1753.3		
Titre:	Structure Organisationnelle		
Durée :	Totales : 10 heures	Théories : 10	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de comparer les structures organisationnelles de différents organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et des services sociaux.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

53.3.1 Décrire les éléments d'une structure organisationnelle, notamment :

- l'énoncé de mission;
- la vision;
- les valeurs;
- les buts et les objectifs;
- la gouvernance;
- les procédures et les politiques du lieu de travail;
- les sources de financement.

53.3.2 Comparer la philosophie des services de différents organismes.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
80%	0%	20%

Numéro :	S1754
Titre:	Planification Centrée Sur La Personne
Durée :	Totales : 45 heures Théories : 30 Pratique : 15
Préalable :	S1751
Contenu :	S1754.1 Éléments de la planification centrée sur la personne S1754.2 Outils de la planification centrée sur la personne S1754.3 Approche de l'équipe interprofessionnelle S1754.4 Approche holistique S1754.5 Mise en œuvre du plan centré sur la personne

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire les processus de la planification centrée sur la personne.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente
Au moins un examen de mi-session par session
Examen final à la fin de la session
Tests périodiques

Numéro :	S1754.1		
Titre:	Éléments De La Planification Centrée Sur La Personne		
Durée :	Totales : 6 heures	Théories : 6	Pratique : 0
Renvoi aux normes de formation : 6176.1, 6176.2			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire les éléments de la planification centrée sur la personne et en quoi ils sont différents des autres modèles de planification.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 54.1.1 Identifier les éléments de la planification centrée sur la personne.
- 54.1.2 Identifier les éléments des autres modèles de planification.
- 54.1.3 Comparer la planification centrée sur la personne aux autres modèles de planification.

Numéro :	S1754.2		
Titre:	Outils De La Planification Centrée Sur La Personne		
Durée :	Totales : 13 heures	Théories : 6	Pratique : 7
Renvoi aux normes de formation :	6176.0		

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'évaluer les outils de la planification centrée sur la personne et liés à un cadre de valeurs.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 54.2.1 Identifier les outils actuels de la planification centrée sur la personne.
- 54.2.2 Utiliser une variété de modèles et d'outils pour élaborer un plan centré sur la personne.
- 54.2.3 Définir les caractéristiques d'un cadre de valeurs.
- 54.2.4 Utiliser un cadre de valeurs afin d'évaluer les outils actuels de la planification centrée sur la personne.

Numéro :	S1754.3		
Titre:	Approche De L'équipe Interprofessionnelle		
Durée :	Totales : 6 heures	Théories : 6	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire l'approche de l'équipe interprofessionnelle par rapport à la planification centrée sur la personne.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 54.3.1 Décrire la structure d'une équipe interprofessionnelle.
- 54.3.2 Expliquer l'approche de l'équipe interprofessionnelle par rapport à la planification centrée sur la personne.
- 54.3.3 Décrire le processus de collaboration au sein des équipes interprofessionnelles.
- 54.3.4 Décrire les avantages de la collaboration au sein des équipes interprofessionnelles concernant tous les aspects de la prestation des services.

Numéro :	S1754.4		
Titre:	Approche Holistique		
Durée :	Totales : 10 heures	Théories : 6	Pratique : 4
Renvoi aux normes de formation : 6176.1, 6176.2			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'appliquer une approche holistique dans le cadre de l'élaboration d'un plan centré sur la personne.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 54.4.1 Définir ce qu'est une approche holistique.
- 54.4.2 Recueillir des renseignements au sujet des objectifs sociaux, professionnels, culturels, intellectuels, affectifs, spirituels et physiques afin d'élaborer des soutiens centrés sur la personne.
- 54.4.3 Reconnaître l'autodétermination comme un objectif prioritaire du processus de planification, en tenant compte des droits et des responsabilités des personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 54.4.4 Reconnaître les possibilités d'autodétermination.
- 54.4.5 Utiliser une approche holistique afin d'élaborer un plan centré sur la personne.

Numéro :	S1754.5		
Titre:	Mise En Œuvre Du Plan Centré Sur La Personne		
Durée :	Totales : 10 heures	Théories : 6	Pratique : 4
Renvoi aux normes de formation : 6176.3, 6176.4, 6176.5			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire comment mettre en œuvre, documenter, évaluer et réviser le plan centré sur la personne.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 54.5.1 Décrire les processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan centré sur la personne.
- 54.5.2 Identifier les participants au processus de planification en prenant soin d'inclure les personnes suivantes :
- la personne ayant une déficience intellectuelle;
 - des membres de sa famille;
 - ses aidants naturels;
 - les membres de ses réseaux sociaux;
 - ses proches;
 - des membres du personnel de soutien;
 - d'autres professionnels.
- 54.5.3 Identifier des ressources et des services communautaires qui sont utilisés dans le cadre du plan centré sur la personne.
- 54.5.4 Décrire comment documenter le plan centré sur la personne.
- 54.5.5 Décrire comment évaluer et réviser le plan centré sur la personne.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
60%	20%	20%

Numéro :	S1755		
Titre:	Stratégies D'intervention		
Durée :	Totales : 60 heures	Théories : 30	Pratique : 30
Préalable :	S1751		
Contenu :	S1755.1 Éthique		
	S1755.2 Théorie de l'apprentissage comportemental		
	S1755.3 Techniques d'intervention d'urgence		
	S1755.4 Observation et documentation		
	S1755.5 Évaluation comportementale fonctionnelle		
	S1755.6 Plans de soutien comportemental		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de démontrer ses connaissances en matière d'élaboration et de mise en œuvre de plans de soutien comportemental.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente
Au moins un examen de mi-session par session
Examen final à la fin de la session
Tests périodiques

Numéro :	S1755.1		
Titre:	Éthique		
Durée :	Totales : 4 heures	Théories : 4	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire les principaux aspects de l'utilisation éthique des techniques du comportement.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 55.1.1 Énumérer les éléments du code d'éthique concernant les approches en matière de comportement.
- 55.1.2 Utiliser le code d'éthique lié à la planification comportementale.
- 55.1.3 Respecter les lois pertinentes.

Numéro :	S1755.2		
Titre:	Théorie De L'apprentissage Comportemental		
Durée :	Totales : 4 heures	Théories : 4	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de démontrer sa compréhension de la théorie de l'apprentissage comportemental.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 55.2.1 Décrire les éléments de la théorie de l'apprentissage comportemental.
- 55.2.2 Énumérer les règles comportementales.
- 55.2.3 Décrire comment la théorie de l'apprentissage comportemental pourrait être utilisée.

Numéro :	S1755.3		
Titre:	Techniques D'intervention D'urgence		
Durée :	Totales : 14 heures	Théories : 6	Pratique : 8
Renvoi aux normes de formation :	6175.0, 6175.1, 6175.2, 6175.3, 6175.4, 6175.5, 6175.6, 6175.7		

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de démontrer les techniques reconnues en intervention d'urgence, conformément aux normes de l'industrie, et de documenter les interventions, conformément aux exigences de la loi.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 55.3.1 Définir les techniques reconnues en intervention d'urgence.
- 55.3.2 Décrire le processus de compte rendu.
- 55.3.3 Décrire les techniques d'intervention d'urgence.
- 55.3.4 Démontrer les techniques reconnues en intervention d'urgence.
- 55.3.5 Identifier les exigences documentaires liées à l'utilisation des techniques d'intervention d'urgence.

Numéro :	S1755.4		
Titre:	Observation Et Documentation		
Durée :	Totales : 10 heures	Théories : 3	Pratique : 7
Renvoi aux normes de formation :	6176.1		

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de démontrer les techniques de collecte d'information et de documentation.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 55.4.1 Décrire les techniques de collecte d'information, notamment :
- l'observation;
 - la collecte de l'information auprès de sources secondaires, incluant des entrevues avec d'autres personnes et la lecture de la documentation et de travaux de recherche.
- 55.4.2 Démontrer les méthodes de documentation et de présentation des données comportementales.
- 55.4.3 Démontrer comment observer et documenter les stratégies de mise en œuvre.

Numéro :	S1755.5		
Titre:	Évaluation Comportementale Fonctionnelle		
Durée :	Totales : 16 heures	Théories : 7	Pratique : 9

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'effectuer des évaluations comportementales fonctionnelles.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 55.5.1 Expliquer ce qu'est une évaluation comportementale fonctionnelle.
- 55.5.2 Énumérer les éléments d'une évaluation comportementale fonctionnelle.
- 55.5.3 Réaliser une évaluation comportementale fonctionnelle.

Numéro :	S1755.6		
Titre:	Plans De Soutien Comportemental		
Durée :	Totales : 12 heures	Théories : 6	Pratique : 6
Renvoi aux normes de formation : 6176.1, 6176.2, 6176.3			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de mettre en œuvre des plans de soutien comportemental.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 55.6.1 Expliquer ce qu'est un plan de soutien comportemental.
- 55.6.2 Énumérer les éléments d'un plan de soutien comportemental.
- 55.6.3 Participer à l'élaboration d'un plan de soutien comportemental.
- 55.6.4 Décrire comment le plan de soutien comportemental serait mis en œuvre.
- 55.6.5 Documenter les activités du plan de soutien comportemental.
- 55.6.6 Rédiger des rapports au sujet des plans de soutien comportemental.
- 55.6.7 Réviser les plans de soutien comportemental.
- 55.6.8 Participer à la modification des plans de soutien comportemental.
- 55.6.9 Expliquer le rôle de l'intervenante ou de l'intervenant en services de soutien à l'intégration dans la mise en œuvre des plans de soutien comportemental.
- 55.6.10 Indiquer à quel moment demander de l'aide dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de soutien comportemental.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
40%	40%	20%

Numéro :	S1756		
Titre:	Stratégies D'enseignement		
Durée :	Totales : 60 heures	Théories : 30	Pratique : 30
Préalable :	S1751		
Contenu :	S1756.1 Stratégies de communication		
	S1756.2 Besoins et styles d'apprentissage		
	S1756.3 Compétences en enseignement		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de démontrer les stratégies d'enseignement favorisant l'apprentissage des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente
Au moins un examen de mi-session par session
Examen final à la fin de la session
Tests périodiques

Numéro :	S1756.1		
Titre:	Stratégies de Communication		
Durée :	Totales : 20 heures	Théories : 10	Pratique : 10

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'enseigner des habiletés en communication aux personnes ayant une déficience intellectuelle à l'aide d'une variété de stratégies répondant à leurs besoins particuliers.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 56.1.1 Identifier les outils et les techniques de communication adaptés.
- 56.1.2 Utiliser des outils et des techniques de communication adaptés, comme :
 - des appareils électroniques
- 56.1.3 Utiliser des habiletés en communication orale.
- 56.1.4 Utiliser des habiletés en communication écrite.
- 56.1.5 Utiliser des habiletés en communication non verbale.

Numéro :	S1756.2		
Titre:	Besoins Et Styles D'apprentissage		
Durée :	Totales : 20 heures	Théories : 12	Pratique : 8
Renvoi aux normes de formation : 6171.1, 6171.2, 6171.3, 6171.4, 6171.5			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de déterminer de quelle façon utiliser les stratégies d'enseignement qui répondent aux besoins particuliers des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 56.2.1 Connaître divers styles d'apprentissage.
- 56.2.2 Connaître les besoins d'apprentissage individuels.
- 56.2.3 Connaître les milieux qui favorisent l'enseignement et l'apprentissage de façon optimale.
- 56.2.4 Identifier des stratégies fondées sur des données probantes en matière d'apprentissage, d'enseignement, d'encadrement et d'évaluation afin de favoriser le développement des compétences et l'autonomie.
- 56.2.5 Expliquer les avantages de la collaboration avec le réseau personnel de la personne, en obtenant les consentements appropriés, au sujet de tous les aspects du plan d'enseignement.
- 56.2.6 Recueillir des renseignements auprès d'une variété de sources aux fins de l'élaboration de plans d'enseignement.
- 56.2.7 Élaborer des stratégies d'enseignement qui tiennent compte des éléments suivants :
 - l'âge;
 - les stades de développement;
 - la culture;
 - les besoins;
 - le milieu;
 - les styles d'apprentissage.

Numéro :	S1756.3		
Titre:	Compétences En Enseignement		
Durée :	Totales : 20 heures	Théories : 8	Pratique : 12
Renvoi aux normes de formation :	6171.1, 6171.2, 6171.3, 6171.4, 6171.5, 6171.6, 6171.7, 6171.8, 6177.4		

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de démontrer comment enseigner des habiletés fonctionnelles et sociales, la participation citoyenne et des habiletés en matière d'autonomie sociale aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

56.3.1 Démontrer comment enseigner des habiletés fonctionnelles dans les domaines suivants :

- les études;
- les aptitudes à la vie quotidienne;
- les soins personnels;
- les compétences domestiques;
- la récréation et les loisirs;
- les compétences parentales;
- les compétences relatives à l'employabilité.

56.3.2 Démontrer comment enseigner des habiletés sociales dans les domaines suivants :

- la communication à l'aide de divers moyens, dont des appareils et la technologie;
- la résolution de problèmes;
- la gestion de conflits;
- les habiletés d'adaptation;
- les relations saines.

56.3.3 Démontrer comment enseigner la participation citoyenne et des habiletés en matière d'autonomie sociale en mettant l'accent sur les droits et les responsabilités.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
40%	40%	20%

Numéro :	S1757		
Titre:	Réactions En Cas De Mauvais Traitements		
Durée :	Totales : 30 heures	Théories : 25	Pratique : 5
Contenu :	S1757.1 Formes de mauvais traitements S1757.2 Stratégies de prévention des mauvais traitements S1757.3 Exigences relatives à la déclaration des mauvais traitements S1757.4 Plans de soutien		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire comment appuyer les personnes ayant une déficience intellectuelle qui sont à risque de subir des mauvais traitements ou qui ont été touchés par de mauvais traitements, conformément aux dispositions législatives et réglementaires et aux normes de pratique pertinentes.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente
Au moins un examen de mi-session par session
Examen final à la fin de la session
Tests périodiques

Numéro :	S1757.1		
Titre:	Formes de Mauvais Traitements		
Durée :	Totales : 6 heures	Théories : 6	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire diverses formes de mauvais traitements et le concept de tolérance zéro.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 57.1.1 Reconnaître les formes et les indices de mauvais traitements :
- physique;
 - affectifs;
 - négligence;
 - financiers;
 - psychologiques;
 - sexuels.
- 57.1.2 Décrire le concept de tolérance zéro à l'égard de toute forme de mauvais traitements.

Numéro :	S1757.2		
Titre:	Stratégies De Prévention Des Mauvais Traitements		
Durée :	Totales : 9 heures	Théories : 9	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire des stratégies de prévention des mauvais traitements.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 57.2.1 Décrire les mesures d'assurance de la qualité liées aux stratégies de prévention des mauvais traitements.
- 57.2.2 Décrire les stratégies de prévention des mauvais traitements :
 - la formation et le perfectionnement du personnel;
 - l'éducation et la planification à l'intention des personnes ayant une déficience intellectuelle;
 - les politiques et les procédures.
- 57.2.3 Décrire les éléments de la sexualité humaine, y compris les relations saines et la prévention des mauvais traitements.
- 57.2.4 Décrire les éléments d'un environnement physique et psychosocial sécuritaire.
- 57.2.5 Décrire comment effectuer des analyses périodiques des facteurs de risque de la sécurité du milieu.

Numéro :	S1757.3		
Titre:	Exigences Relatives À La Déclaration Des Mauvais Traitements		
Durée :	Totales : 6 heures	Théories : 6	Pratique : 0

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire les exigences relatives à la déclaration de tous les incidents de mauvais traitements à l'égard d'une personne ayant une déficience intellectuelle, conformément aux lois et aux politiques et procédures du lieu de travail.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 57.3.1 Décrire les mesures d'assurance de la qualité liées aux exigences en matière de déclaration des mauvais traitements.
- 57.3.2 Expliquer les éléments des politiques et procédures du lieu de travail liées aux exigences en matière de déclaration des mauvais traitements :
- présumés;
 - soupçonnés;
 - observés.
- 57.3.3 Décrire le rôle de l'intervenante ou de l'intervenant en services de soutien à l'intégration concernant la déclaration des mauvais traitements présumés, soupçonnés ou observés.

Numéro :	S1757.4		
Titre:	Plans de Soutien		
Durée :	Totales : 9 heures	Théories : 4	Pratique : 5
Renvoi aux normes de formation : 6176.1, 6176.2, 6176.3, 6176.4, 6176.5			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'élaborer un plan de soutien, conformément aux lois, aux politiques et aux procédures, pour les personnes ayant une déficience intellectuelle qui ont été touchées par des mauvais traitements.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 57.4.1 Énumérer les éléments d'un plan de soutien.
- 57.4.2 Décrire les processus d'évaluation et de mise en œuvre du plan de soutien.
- 57.4.3 Résumer le processus de collaboration avec les membres de l'équipe interprofessionnelle pour déterminer les répercussions immédiates et à long terme des mauvais traitements.
- 57.4.4 Élaborer un plan de soutien pour les personnes ayant une déficience intellectuelle qui ont été touchées par des mauvais traitements, conformément aux lois, aux politiques et aux procédures.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
70%	10%	20%

Numéro :	S1758		
Titre:	Santé Et Bien-Être		
Durée :	Totales : 180 heures	Théories : 140	Pratique : 40
Préalable :	S1751		
Contenu :	S1758.1 Lois, règlements et politiques sur la santé, la sécurité et le bien-être en milieu de travail		
	S1758.2 Systèmes et maladies de l'organisme		
	S1758.3 Prestation de soins de santé		
	S1758.4 Amélioration de la santé et du bien-être		
	S1758.5 Deuil et perte non liée à un deuil		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de favoriser la santé et le bien-être des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente

Au moins un examen de mi-session par session

Examen final à la fin de la session

Tests périodiques

Numéro :	S1758.1		
Titre:	Lois, Règlements Et Politiques Sur La Santé, La Sécurité Et Le Bien-Être En Milieu De Travail		
Durée :	Totales : 48 heures	Théories : 33	Pratique : 15
Renvoi aux normes de formation :	6172.2, 6172.3, 6172.4, 6172.5		

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de démontrer une connaissance des dispositions législatives et réglementaires et des politiques du lieu de travail en vigueur et pertinentes liées à la santé et à la sécurité.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 58.1.1 Décrire les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et pertinentes liées à la santé et à la sécurité.
- 58.1.2 Décrire les exigences professionnelles relatives aux droits, à la dignité et à la vie privée de la personne ayant une déficience intellectuelle qui doivent être respectées en fournissant un soutien en matière de santé.
- 58.1.3 Décrire la responsabilité de l'intervenante ou de l'intervenant en services de soutien à l'intégration d'informer les personnes ayant une déficience intellectuelle au sujet des interventions médicales et des soins médicaux.
- 58.1.4 Démontrer des mesures liées à la santé et à la sécurité, comme :
- utiliser les précautions habituelles afin de prévenir et de contrôler les infections et les maladies;
 - prendre les précautions nécessaires pour éviter les accidents, les urgences et les incidents graves et réagir lorsqu'ils surviennent;
 - inspecter l'équipement avant son utilisation et conformément au calendrier d'entretien pour s'assurer qu'il est en bon état;
 - utiliser l'équipement d'une manière sécuritaire et appropriée afin d'assurer sa protection personnelle et celle des autres;
 - effectuer des analyses périodiques de la sécurité du milieu, conformément aux lois et aux politiques et procédures du lieu de travail;
 - avoir recours à des méthodes de levage et de transfert sécuritaires en utilisant des techniques et des appareils appropriés;
 - respecter les mesures de sécurité personnelle, y compris la sécurité-incendie.
- 58.1.5 Démontrer le processus relatif à la déclaration et à la documentation des accidents, des urgences et des incidents graves.

Numéro :	S1758.2		
Titre:	Systemes Et Maladies De L'organisme		
Durée :	Totales : 50 heures	Théories : 50	Pratique : 0
Renvoi aux normes de formation : 6373.0, 6173.1, 6173.2			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire les systèmes et maladies de l'organisme d'une personne ayant une déficience intellectuelle.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 58.2.1 Décrire la structure et le fonctionnement de base des systèmes de l'organisme.
- 58.2.2 Décrire la structure, le fonctionnement et l'interdépendance des systèmes de l'organisme.
- 58.2.3 Décrire comment la maladie influe sur la santé et le bien-être.
- 58.2.4 Décrire les maladies courantes touchant les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Numéro :	S1758.3		
Titre:	Prestation De Soins De Santé		
Durée :	Totales : 52 heures	Théories : 35	Pratique : 17
Renvoi aux normes de formation :	6173.1, 6173.4, 6173.6, 6173.7, 6173.10, 6174.6		

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de fournir des soins de santé dans le cadre du rôle d'une intervenante ou d'un intervenant en services de soutien à l'intégration, conformément aux dispositions législatives et aux politiques et procédures du lieu de travail.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 58.3.1 Décrire les responsabilités de l'intervenante ou de l'intervenant en services de soutien à l'intégration à l'égard de la prestation de soins de santé, incluant les limites de son rôle, conformément aux dispositions législatives et aux politiques et procédures du lieu de travail, notamment :
- *la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées;*
 - *la Loi de 1996 sur le consentement aux soins de santé;*
 - *la Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui;*
 - la procuration;
 - les mesures d'assurance de la qualité;
 - les politiques et les procédures du lieu de travail.
- 58.3.2 Décrire les responsabilités de l'intervenante ou de l'intervenant en services de soutien à l'intégration en matière de promotion des soutiens et des ressources dans le domaine de la santé.
- 58.3.3 Décrire le processus de consultation et de collaboration avec les professionnels de la santé et les professionnels paramédicaux, dans le cadre de l'équipe interprofessionnelle, afin d'élaborer les plans et d'accéder aux services et aux soutiens dans le domaine de la santé.
- 58.3.4 Démontrer les éléments de la prestation de soins de santé dans le cadre du rôle de l'intervenante ou de l'intervenant en services de soutien à l'intégration, notamment :
- les habiletés en matière d'hygiène et de soins personnels;
 - l'évaluation des changements de l'état de santé;
 - l'évaluation des signes vitaux;
 - les changements de pansements simples;
 - l'application des traitements thermiques prescrits;
 - la consignation et la déclaration des préoccupations;
 - prise de mesures appropriées.

Numéro :	S1758.4		
Titre:	Amélioration De La Santé Et Du Bien-Être		
Durée :	Totales : 20 heures	Théories : 12	Pratique : 8
Renvoi aux normes de formation : 6173.2, 6173.4, 6173.9, 6173.11			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'appliquer des stratégies visant à améliorer la santé et le bien-être durant toute la vie.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 58.4.1 Décrire des stratégies visant à améliorer la santé et le bien-être durant toute la vie, comprenant notamment :
- les facteurs biopsychosociaux et spirituels;
 - les avantages d'avoir un mode de vie sain et actif;
 - les services de santé communautaire;
 - les services destinés aux personnes âgées convenant aux personnes vieillissantes ayant une déficience intellectuelle.
- 58.4.2 Démontrer la capacité de planifier des menus équilibrés et de préparer les repas en conformité avec les lignes directrices courantes en matière d'alimentation, les traditions culturelles, les préférences personnelles ou selon ce qui est prescrit par un professionnel de la santé autorisé.

Numéro :	S1758.5		
Titre:	Deuil Et Perte Non Liée À Un Deuil		
Durée :	Totales : 10 heures	Théories : 10	Pratique : 0
Renvoi aux normes de formation : 6173.11			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire comment appuyer les personnes ayant une déficience intellectuelle qui ont subi une perte.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 58.5.1 Définir un deuil et une perte non liée à un deuil.
- 58.5.2 Expliquer les étapes du deuil.
- 58.5.3 Identifier la prévalence et les sources de deuil ou de perte chez les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 58.5.4 Décrire les signes et les symptômes du deuil chez les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 58.5.5 Décrire les stratégies visant à appuyer les personnes ayant une déficience intellectuelle qui vivent un deuil ou une perte.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
60%	20%	20%

Numéro :	S1759		
Titre:	Pharmacologie		
Durée :	Totales : 45 heures	Théories : 40	Pratique : 5
Préalable :	S1751		
Contenu :	S1759.1 Administration des médicaments S1759.2 Auto-administration des médicaments		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire les méthodes sécuritaires d'administration des médicaments.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente

Au moins un examen de mi-session par session

Examen final à la fin de la session

Tests périodiques

Numéro :	S1759.1		
Titre:	Administration des Médicaments		
Durée :	Totales : 40 heures	Théories : 35	Pratique : 5
Renvoi aux normes de formation : 6174.0, 6174.1, 6174.2, 6174.3, 6174.4, 6174.5			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de démontrer les méthodes sécuritaires d'administration des médicaments, conformément aux lois et aux politiques et procédures du lieu de travail.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 59.1.1 Décrire la législation gouvernementale, les règlements et les politiques et les procédures du lieu de travail en matière d'administration des médicaments.
- 59.1.2 Décrire les types et les effets des médicaments sur ordonnance et des médicaments en vente libre, notamment :
- les catégories de médicaments;
 - les méthodes d'administration;
 - les effets bénéfiques;
 - les effets secondaires;
 - les effets néfastes;
 - la toxicité.
- 59.1.3 Décrire les mesures appropriées qui peuvent être prises par rapport aux effets des médicaments sur ordonnance et des médicaments en vente libre.
- 59.1.4 Décrire le processus d'évaluation visant à déterminer l'état de santé d'une personne en lien avec l'administration des médicaments.
- 59.1.5 Démontrer les méthodes sécuritaires d'administration des médicaments, conformément aux règlements, aux politiques et aux normes professionnelles du lieu de travail, notamment :
- le traitement des médicaments prescrits;
 - la préparation;
 - le remplissage;
 - l'administration;
 - l'enregistrement;
 - l'entreposage;
 - la mise au rebut des médicaments, ainsi que des appareils et des articles médicaux.

Numéro :	S1759.2		
Titre:	Auto-administration des Médicaments		
Durée :	Totales : 5 heures	Théories : 5	Pratique : 0
Renvoi aux normes de formation : 6174.7			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire le processus d'évaluation et d'enseignement de l'auto-administration des médicaments aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 59.2.1 Décrire les critères d'évaluation de l'habileté des personnes ayant une déficience intellectuelle à s'auto-administrer des médicaments.
- 59.2.2 Décrire les stratégies d'enseignement de l'auto-administration de médicaments.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
70%	10%	20%

Numéro :	S1760		
Titre:	Diagnostics Mixtes		
Durée :	Totales : 45 heures	Théories : 30	Pratique : 15
Préalable :	S1751		
Contenu :	S1760.1 Troubles de santé mentale S1760.2 Prévalence et prédisposition S1760.3 Stratégies de soutien		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de favoriser la santé mentale et le bien-être des personnes ayant une déficience intellectuelle qui ont reçu un diagnostic mixte.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente
Au moins un examen de mi-session par session
Examen final à la fin de la session
Tests périodiques

Numéro :	S1760.1		
Titre:	Troubles de Santé Mentale		
Durée :	Totales : 10 heures	Théories : 10	Pratique : 0
Renvoi aux normes de formation : 6173.9			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire l'étiologie et la classification des troubles de santé mentale et des diagnostics mixtes.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 60.1.1 Définir l'expression « diagnostic mixte ».
- 60.1.2 Décrire l'historique des services de diagnostics mixtes.
- 60.1.3 Décrire la classification des troubles de santé mentale, notamment :
 - les signes et les symptômes chez les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 60.1.4 Décrire le modèle biopsychosocial de la maladie.

Numéro :	S1760.2		
Titre:	Prévalence et Prédilection		
Durée :	Totales : 12 heures	Théories : 7	Pratique : 5
Renvoi aux normes de formation : 6173.9			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire les facteurs de prévalence et de prédisposition liés aux diagnostics mixtes.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 60.2.1 Indiquer le taux de prévalence des diagnostics mixtes.
- 60.2.2 Définir la prédisposition.
- 60.2.3 Utiliser le modèle biopsychosocial de la maladie mentale pour expliquer la probabilité accrue que les personnes ayant une déficience intellectuelle soient atteintes d'une maladie mentale, notamment :
 - les facteurs biologiques;
 - les facteurs psychologiques;
 - les facteurs sociaux;
 - les crises psychosociales.

Numéro :	S1760.3		
Titre:	Stratégies de Soutien		
Durée :	Totales : 23 heures	Théories : 13	Pratique : 10
Renvoi aux normes de formation : 6173.9			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire les stratégies de soutien des personnes qui ont reçu un diagnostic mixte.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 60.3.1 Démontrer des habiletés à observer et à surveiller l'évolution de la santé mentale et à consigner des renseignements à ce sujet.
- 60.3.2 Appliquer le processus d'une évaluation biopsychosociale d'une personne qui a reçu un diagnostic mixte.
- 60.3.3 Décrire le rôle de l'intervenante ou de l'intervenant en services de soutien à l'intégration au sein de l'équipe interprofessionnelle qui soutient une personne qui a reçu un diagnostic mixte.
- 60.3.4 Identifier des stratégies visant à favoriser le bien-être des personnes qui ont reçu un diagnostic mixte.
- 60.3.5 Décrire le processus d'adaptation des techniques de relation d'aide lorsqu'il s'agit de travailler avec une personne qui a reçu un diagnostic mixte.
- 60.3.6 Identifier les problèmes systémiques qui nuisent à la prestation intersectorielle de services aux personnes qui ont reçu un diagnostic mixte.
- 60.3.7 Décrire des stratégies d'intervention visant à résoudre les problèmes systémiques qui nuisent à la prestation de services aux personnes qui ont reçu un diagnostic mixte.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
50%	30%	20%

Numéro :	S1761		
Titre:	Intégration Sociale		
Durée :	Totales : 45 heures	Théories : 40	Pratique : 5
Préalable :	S1751		
Contenu :	S1761.1 Justice sociale et changement social		
	S1761.2 Stratégies visant à accroître la capacité communautaire		
	S1761.3 Relations		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire des stratégies favorisant le développement de collectivités inclusives.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente
Au moins un examen de mi-session par session
Examen final à la fin de la session
Tests périodiques

Numéro :	S1761.1		
Titre:	Justice Sociale Et Changement Social		
Durée :	Totales : 16 heures	Théories : 16	Pratique : 0
Renvoi aux normes de formation : 6177.5			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire des stratégies favorisant la justice sociale et le changement social.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 61.1.1 Définir la justice sociale et le changement social.
- 61.1.2 Énumérer les obstacles à la justice sociale par rapport aux aspects suivants :
 - la race;
 - le sexe;
 - l'orientation sexuelle;
 - l'âge;
 - la classe sociale;
 - les habiletés;
 - la culture;
 - la religion.
- 61.1.3 Décrire les obstacles rencontrés par les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles.
- 61.1.4 Identifier des modèles de changement social.
- 61.1.5 Décrire des stratégies visant à atténuer les obstacles à la réalisation des objectifs personnels des personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 61.1.6 Décrire des comportements et des attitudes qui favorisent la justice sociale et le changement social.

Numéro :	S1761.2		
Titre:	Stratégies Visant À Accroître La Capacité Communautaire		
Durée :	Totales : 15 heures	Théories : 15	Pratique : 0
Renvoi aux normes de formation :	6178.4		

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire des stratégies visant à renforcer la capacité d'une collectivité à accueillir et à intégrer les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 61.2.1 Décrire des stratégies visant à renforcer la capacité d'une collectivité à accueillir et à intégrer les personnes ayant une déficience intellectuelle, notamment :
- les soutiens naturels;
 - les réseaux de soutien;
 - l'intégration et la participation;
 - la citoyenneté à part entière;
 - l'établissement de consensus et les solutions négociées.
- 61.2.2 Identifier les possibilités d'intégration sociale.

Numéro :	S1761.3		
Titre:	Relations		
Durée :	Totales : 14 heures	Théories : 9	Pratique : 5
Renvoi aux normes de formation : 6178.1, 6178.2, 6178.3, 6178.4, 6178.5			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire des stratégies visant à aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à établir et à maintenir des relations réciproques.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 61.3.1 Identifier la gamme des relations réciproques avec :
- la famille;
 - les amis;
 - les autres personnes significatives;
 - les animaux de compagnie;
 - les membres de la collectivité;
 - les professionnels;
 - les personnes du milieu de la formation;
 - les personnes du milieu des loisirs.
- 61.3.2 Décrire l'importance des relations réciproques dans la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 61.3.3 Décrire l'importance des relations familiales dans la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 61.3.4 Décrire les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle de refuser de révéler leur état et de protéger leur vie privée.
- 61.3.5 Décrire des stratégies visant à aider les personnes à établir et à maintenir des relations réciproques.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
70%	10%	20%

Numéro :	S1762		
Titre:	Professionalisme		
Durée :	Totales : 120 heures	Théories : 60	Pratique : 60
Préalable :	S1751		
Contenu :	S1762.1 Valeurs professionnelles et éthiques		
	S1762.2 Habiletés en communications interpersonnelles		
	S1762.3 Perfectionnement professionnel continu		
	S1762.4 Autogestion professionnelle		

Résultats Généraux D'apprentissage du sujet obligatoire :

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'élaborer des stratégies et des plans menant à un meilleur rendement au travail et assurant une autogestion professionnelle.

Évaluation et tests :

Travaux ayant trait à la théorie et à la pratique pertinente

Au moins un examen de mi-session par session

Examen final à la fin de la session

Tests périodiques

Numéro :	S1762.1		
Titre:	Valeurs Professionnelles Et Éthiques		
Durée :	Totales : 20 heures	Théories : 15	Pratique : 5
Renvoi aux normes de formation : 6179.1, 6179.2, 6179.3, 6179.4			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire les valeurs professionnelles et le code d'éthique en milieu de travail de l'intervenante ou l'intervenant en services de soutien à l'intégration.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 62.1.1 Décrire les normes de pratique de l'intervenante ou l'intervenant en services de soutien à l'intégration.
- 62.1.2 Décrire les valeurs, l'éthique et le champ de pratique.
- 62.1.3 Analyser ses valeurs personnelles et professionnelles.
- 62.1.4 Reconnaître la pertinence des compétences essentielles contenues dans la Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle afin d'occuper un emploi et de favoriser son perfectionnement professionnel dans le domaine des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 62.1.5 Décrire les compétences clés de la Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 62.1.6 Identifier la mission, les principes, les valeurs, les objectifs, les politiques et les procédures du lieu de travail.
- 62.1.7 Décrire la correspondance entre les valeurs organisationnelles et professionnelles.

Numéro :	S1762.2		
Titre:	Habiletés En Communications Interpersonnelles		
Durée :	Totales : 50 heures	Théories : 25	Pratique : 25

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'utiliser des habiletés appropriées en communication et en relation d'aide dans le cadre de son rôle d'intervenante ou d'intervenant en services de soutien à l'intégration en milieu de travail.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 62.2.1 Communiquer à l'aide de méthodes particulières à l'intention des personnes ayant une déficience intellectuelle et le secteur des services de soutien à l'intégration. Il s'agit de méthodes :
- électroniques;
 - orales;
 - écrites;
 - non verbales.
- 62.2.2 Décrire des stratégies visant à établir des relations avec les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- 62.2.3 Démontrer des stratégies de communication et des techniques de relation d'aide appropriées en fonction des aspects suivants :
- de la foi;
 - de la culture;
 - de la langue;
 - des préférences et des besoins personnels.
- 62.2.4 Démontrer les compétences professionnelles requises en communication pour faire partie d'une équipe interdisciplinaire.

Numéro :	S1762.3		
Titre:	Perfectionnement Professionnel Continu		
Durée :	Totales : 30 heures	Théories : 10	Pratique : 20
Renvoi aux normes de formation : 6179.8			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire l'importance du perfectionnement professionnel continu.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 62.3.1 Définir l'expression « pratique fondée sur des données probantes ».
- 62.3.2 Décrire les pratiques actuelles fondées sur des données probantes.
- 62.3.3 Démontrer des compétences en recherche par rapport aux pratiques fondées sur des données probantes.
- 62.3.4 Expliquer l'importance du perfectionnement professionnel continu.
- 62.3.5 Préparer un dossier professionnel afin de faire valoir ses propres compétences et capacités aux fins d'emploi.
- 62.3.6 Effectuer des auto-évaluations routinières de ses compétences comportementales, ses connaissances et ses habiletés techniques, afin d'élaborer son propre plan de perfectionnement professionnel.
- 62.3.7 Réagir de façon professionnelle aux commentaires et à la supervision.
- 62.3.8 Identifier des stratégies, des ressources et des pratiques fondées sur des données probantes afin de favoriser le perfectionnement professionnel fondé sur les commentaires et la supervision.
- 62.3.9 Décrire les compétences entrepreneuriales nécessaires comme travailleuse ou un travailleur indépendant.

Numéro :	S1762.4		
Titre:	Autogestion Professionnelle		
Durée :	Totales : 20 heures	Théories : 10	Pratique : 10
Renvoi aux normes de formation : 6179.1, 6179.6			

Résultats Généraux D'apprentissage

Après avoir réussi ce cours, l'apprentie ou l'apprenti est capable de décrire des stratégies d'autogestion en matière de santé par rapport à sa vie professionnelle.

Résultats D'apprentissage Et Contenu

- 62.4.1 Reconnaître les indicateurs de son propre stress, de la fatigue et de la maladie, y compris :
- l'épuisement en matière de deuil;
 - l'usure de compassion;
 - le traumatisme transmis par personne interposée.
- 62.4.2 Décrire les éléments d'un plan d'autogestion en matière de santé, notamment :
- les objectifs;
 - les stratégies;
 - les mesures;
 - les ressources;
 - les soutiens;
 - l'évaluation.
- 62.4.3. Élaborer un plan d'autogestion en matière de santé par rapport à sa vie professionnelle.

Structure de l'évaluation		
Évaluation de la théorie	Exercices d'application pratique	Évaluation finale
40%	40%	20%

Appendice A : Glossaire De Termes Spécifiques Au Métier

Reddition de comptes	La personne ou l'organisme est responsable de ses gestes et en répond devant d'autres parties désignées afin de s'acquitter de ses obligations. La reddition de comptes comprend également la notion de responsabilité en vertu de laquelle la partie responsable peut être légalement pénalisée pour un manquement en matière de reddition de comptes.
Mode de vie actif	Un mode de vie dans lequel la personne est engagée dans des activités qui favorisent la santé et qui sont de son choix.
Autonomie sociale	La prise de mesures visant à aider les gens à dire ce qu'ils veulent, à faire valoir leurs droits, à défendre leurs intérêts et à obtenir des services. (National Lead for Advocacy, Valuing People Now, 2009).
Meilleure pratique	Une méthode ou une technique qui a constamment démontré par la recherche et l'expérience qu'elle est supérieure aux autres méthodes ou techniques.
Biopsychosocial	Une approche systémique intégrée en matière de comportement humain et de maladie qui stipule que chaque système touche tous les autres systèmes et est touché par ceux-ci. Tous les aspects de la personne, c'est-à-dire les aspects biologiques, psychologiques et sociaux, contribuent à la maladie.
Usure de compassion	Un état dans lequel les personnes soignantes éprouvent une diminution de la compassion au fil du temps en raison de l'exposition répétée au stress, ce qui se traduit par de l'anxiété, du désespoir, une diminution du plaisir et des attitudes négatives envahissantes.
Compétent	Un degré de compétence qui intègre les concepts de connaissances, de compétences et d'expérience.
Conduite	Ce terme signifie mener à bien une procédure ou se comporter, comme dans l'expression se comporter d'une manière professionnelle.
Compétences essentielles	Les caractéristiques personnelles et les comportements d'une personne qui sont des facteurs importants permettant de prédire un rendement exceptionnel dans le cadre d'un emploi au sein d'une organisation particulière (Hay Group, 2009). Des compétences essentielles ont été établies par le MSSC et la stratégie RH DS : http://www.ontariodevelopmentalservices.ca/ds-hr-strategies
Counseling	Un processus de communication de nature professionnelle avec une personne afin de l'aider à prendre conscience des problèmes, à prendre des décisions et à atteindre ses objectifs.
Culturel	Un aspect qui se rapporte à la langue, aux croyances, aux valeurs, aux normes et aux comportements communs des membres d'un groupe donné.
Compétences	Les caractéristiques sous-jacentes d'une personne qui lui permettent de donner un rendement supérieur dans un emploi, un rôle ou une situation (Hay Group, 2003).

Code d'éthique des intervenantes et intervenants en services de soutien à l'intégration	Un ensemble de directives écrites qui décrivent les valeurs et les normes éthiques qui guident le travail des intervenantes et intervenants en services de soutien à l'intégration. Voir l'Ontario Association on Developmental Disabilities, 2011
Diagnostic mixte	La coexistence d'une déficience intellectuelle et d'un trouble de santé mentale (qui peut avoir été diagnostiqué ou non).
Éthique	L'obligation de se conformer à un ensemble de principes ou de normes, etc.
Pratiques fondées sur des données probantes	Les pratiques et les stratégies utilisées qui ont été jugées éthiques et efficaces à la suite d'une recherche.
Citoyenneté à part entière	Une situation dans laquelle les personnes ayant une déficience intellectuelle et d'autres handicaps ont le droit d'être traitées avec respect et de participer pleinement à la société (canadienne) (Developmental Disabilities in Ontario, p 71).
Habilités fonctionnelles	Des compétences qui peuvent être utilisées tous les jours. Également appelées aptitudes à la vie quotidienne.
Inclusion	La pratique de valoriser, d'accepter, de respecter et de favoriser la participation des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur offrir l'égalité des chances.
Collectivité inclusive	Une collectivité qui intègre tous les citoyens en tant que membres actifs et à part entière.
Intégration	L'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle au sein de la société en général.
Interprofessionnel	Un groupe de personnes et de professionnels de diverses disciplines qui travaillent ensemble afin de mettre en commun leurs connaissances et leurs ressources pour soutenir une personne ayant une déficience intellectuelle.
Apprentissage continu	L'engagement dans des expériences formelles et informelles qui permettent d'acquérir des connaissances et des compétences, conduisant à un rendement optimal dans le milieu de travail.
Soutien naturel	Des relations de soutien non rémunérées avec des membres la famille, des pairs et d'autres membres de la collectivité.
Perte non liée à un deuil	Une gamme de réactions, comme un choc, la colère, la peur, la tristesse et la dépression, à la suite d'importants événements négatifs de la vie, comme l'apparition d'une maladie chronique, de la démence, le départ d'un colocataire, etc.

Centré sur la personne	Un processus de prestation de services par lequel une personne ayant un handicap façonne ses propres soutiens en fonction de ses propres besoins, rêves et souhaits.
Déséquilibre des pouvoirs	Une situation dans laquelle les intervenantes et intervenants en services de soutien à l'intégration ont plus de pouvoir dans le cadre d'une relation avec les personnes qu'ils aident, ce qui entraîne une situation injuste.
Professionnel	Une personne qui possède des connaissances particulières ou une formation dans un domaine particulier, qui est rémunérée et de laquelle on s'attend à ce qu'elle agisse d'une manière spécifique.
Environnement psychosocial	La relation entre le développement psychologique d'une personne et son interaction dans un environnement social.
Champ de pratique	Une description technique des activités de l'intervenante ou de l'intervenant en services de soutien à l'intégration, y compris des limites professionnelles déterminées par la loi.
Autonomie sociale personnelle	La pratique d'aider et d'habiliter les personnes ayant une déficience intellectuelle à agir en leur propre nom.
Autodétermination	Le droit à décider de sa propre ligne de conduite sans contrainte. Autres expressions équivalentes : plein gré, libre arbitre.
Justice sociale	Une situation au sein d'une société où tous les citoyens jouissent des mêmes droits économiques, politiques et sociaux et des mêmes possibilités.
Normes de pratique	Un cadre de principes qui décrit les connaissances, les compétences, les valeurs et la vision du professionnalisme qui guident les pratiques quotidiennes des intervenantes et intervenants en services de soutien à l'intégration. http://www.oadd.org/docs/DSW_Standards_of_Practice_June_2011.doc
Traitement thermique	L'application d'agents de traitement thermique afin de traiter une maladie, soulager la douleur ou aider au rétablissement.
Compétences clés	Les caractéristiques que tout titulaire d'un poste devrait posséder afin de s'acquitter de ses tâches efficacement à un niveau moyen de compétence. Un certain nombre de compétences clés ont été définies par le MSSC et la stratégie RH SD : http://www.ontariodevelopmentalservices.ca/fr/strategie-rh-sd

Appendice B : Liste D'outils Et D'équipements

Matériel de soins de santé et de pharmacologie de laboratoire

Matériel de soins de santé, comme des glucomètres, un tensiomètre artériel, un appareil de surveillance TPR (température, pouls, respiration), de l'équipement d'oxygène

Appareils de levage, chaises

Simulateurs de soins de santé (pour bébés et adultes)

Trousses sensorielles

Modèles anatomiques

Trousses anticonceptionnelles et d'autres outils pédagogiques de la sexualité

Aides pédagogiques et outils adaptables

Vaisselle et ustensiles adaptés

Minuteries visuelles

Outils et logiciels de suppléance à la communication

Appareils électroniques appropriés

Équipement de laboratoire de communication et de counseling, y compris du matériel d'enregistrement vidéo

Laboratoire d'informatique

Outils et logiciels d'accessibilité

Tapis de sol pour la prévention des crises et l'intervention en cas de crises

Documents imprimés particuliers utilisés dans le cadre des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Vidéos



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

skilledtradesontario.ca